

« L'école de la confiance » : danger pour vos enfants !

1) Êtes-vous prêts à prendre rendez-vous au collège pour votre enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire ?

Le projet de loi Blanquer (article 6) programme la disparition des directeurs d'école. Les écoles primaires seront noyées dans des établissements gigantesques regroupant collège et écoles.



Le but : faire des économies.

2) Êtes-vous prêts à ce que l'école de votre enfant ait moins d'argent pour fonctionner ?

Le projet de loi Blanquer (articles 2 à 4), en rendant l'instruction obligatoire à 3 ans, oblige les mairies à financer les maternelles privées sur nos impôts

Résultat : moins d'argent pour les écoles publiques.



3) Êtes-vous prêts à confier vos enfants à des enseignants non formés ?

Le projet de loi Blanquer (articles 10 à 12) permet à des étudiants non formés d'être en responsabilité devant une classe.



4) Êtes-vous prêts à renoncer aux programmes nationaux ?

Chaque établissement pourra choisir de suivre ou non les programmes (article 8).

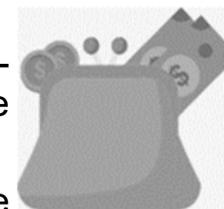
Résultat : le baccalauréat disparaît et les élèves n'auront plus la même formation partout.



5) Êtes-vous prêts à renoncer à l'école maternelle publique et gratuite ?

Les enseignants de l'école maternelle risquent d'être « récupérés » au profit de l'école élémentaire ou du collège.

Résultat : La maternelle ne sera plus une école



Pour toutes ces raisons :

Rejoignez-nous
samedi 30 mars à 14h
place Kléber



« L'école de la confiance » : danger pour vos enfants !

1) Êtes-vous prêts à prendre rendez-vous au collège pour votre enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire ?

Le projet de loi Blanquer (article 6) programme la disparition des directeurs d'école. Les écoles primaires seront noyées dans des établissements gigantesques regroupant collège et écoles.



Le but : faire des économies.

2) Êtes-vous prêts à ce que l'école de votre enfant ait moins d'argent pour fonctionner ?

Le projet de loi Blanquer (articles 2 à 4), en rendant l'instruction obligatoire à 3 ans, oblige les mairies à financer les maternelles privées sur nos impôts

Résultat : moins d'argent pour les écoles publiques.



3) Êtes-vous prêts à confier vos enfants à des enseignants non formés ?

Le projet de loi Blanquer (articles 10 à 12) permet à des étudiants non formés d'être en responsabilité devant une classe.



4) Êtes-vous prêts à renoncer aux programmes nationaux ?

Chaque établissement pourra choisir de suivre ou non les programmes (article 8).

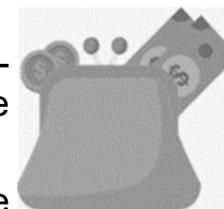
Résultat : le baccalauréat disparaît et les élèves n'auront plus la même formation partout.



5) Êtes-vous prêts à renoncer à l'école maternelle publique et gratuite ?

Les enseignants de l'école maternelle risquent d'être « récupérés » au profit de l'école élémentaire ou du collège.

Résultat : La maternelle ne sera plus une école



Pour toutes ces raisons :

Rejoignez-nous
samedi 30 mars à 14h
place Kléber

